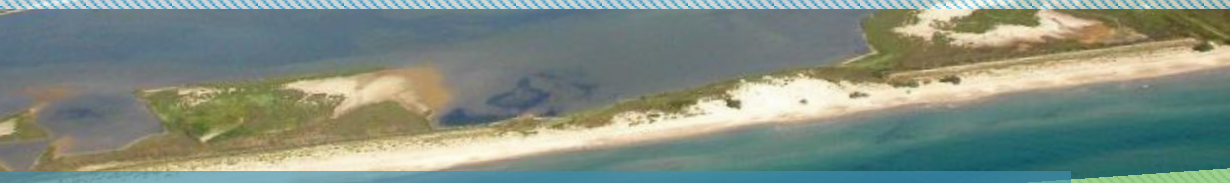


PRIX Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015 : « S'adapter aux changements climatiques en territoire lagunaire »



LAUREAT 2015 :

“

**Entre Méditerranée et Vaccarès,
nouveaux graus, nouveaux chemins,
nouvelles vies**

Étangs et marais des salins de Camargue (13)

Propriété du Conservatoire du littoral, cogestion du Parc naturel régional
de Camargue, Réserve nationale de Camargue, Tour du Valat

”

CONTEXTE

Le **Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes** a été créé en 2011 par ses structures porteuses : la Fondation Tour du Valat, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Son objectif est double

- Mettre en lumière des actions exemplaires et innovantes réalisées par un acteur local valorisant le patrimoine d'un territoire lagunaire ou encore sa préservation,
- Susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

Le thème de l'édition 2015

L'édition 2015, sur le thème 'S'adapter aux changements climatiques en territoire lagunaire' vise à valoriser des initiatives innovantes en cette année de COP 21, la conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris. Qu'elles soient de nature technique (études, travaux), de sensibilisation, ou de concertation avec les divers acteurs, les initiatives pouvant prétendre à ce Prix devaient mettre en évidence un choix stratégique fait sur la résilience et l'adaptation des milieux lagunaires aux changements.

L'organisation de ce Prix 2015 fait l'objet d'une labellisation COP21 / Paris Climat 2015.

Sélection des candidatures répondant au thème 'S'adapter aux changements climatiques en territoire lagunaire'

2 projets ont été présélectionnés pour l'édition 2015:

- « Entre Méditerranée et Vaccarès, nouveaux graus, nouveaux chemins, nouvelles vies » (Étangs et marais des Salins de Camargue), porté par le Parc naturel régional de Camargue, la Réserve nationale de Camargue, la Tour du Valat (co-gestionnaires de ce site propriété du Conservatoire du littoral).
- « Réaménagement du Lido du Petit et Grand-Travers » (Etang de l'Or) , porté par le Pays de l'Or Agglomération et le Conservatoire du Littoral.

Et un dernier mérite d'être encouragé :

- « Restauration des milieux dunaires » (Etang de Bolmon) porté par le Syndicat Intercommunal du Bolmon et du Jäï

Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015

Choix du jury

Le 10 septembre 2015, le jury composé de membres du comité de pilotage du Pôle-relais lagunes méditerranéennes - Agence de l'eau RMC de Montpellier et Marseille, ONEMA, DREAL PACA, région PACA - et les partenaires du Pôle lagunes en région (Office de l'Environnement de la Corse et CEN LR) ; a voté pour le projet qui répondait le mieux à l'appel à projets «S'adapter aux changements climatiques en territoire lagunaire» au regard de critères prédéfinis : mettre en évidence un choix stratégique fait sur la résilience et l'adaptation du milieu aux changements, favoriser l'appropriation des enjeux par les acteurs locaux, permettre une sensibilisation et une prise de conscience relative à un enjeu pour les lagunes.

« Entre Méditerranée et Vaccarès, nouveaux graus, nouveaux chemins, nouvelles vies » : gestion adaptative des étangs et marais des salins de Camargue (Département des Bouches-du-Rhône).

Le choix du Prix 2015 se porte sur le projet intitulé « Entre Méditerranée et Vaccarès, nouveaux graus, nouveaux chemins, nouvelles vies » pour sa gestion adaptative des étangs et marais des salins de Camargue.

L'ambition de la gestion adaptative proposée sur ce site, privilégiant à la fois la résilience des activités humaines et la conservation d'une capacité d'évolution des écosystèmes, combinés à la concertation engagée avec les acteurs locaux a motivé le choix de cette candidature pour recevoir ce prix 2015.

Plus d'infos sur ce site : <http://www.pole-lagunes.org/anciens-salins-de-camargue>

et spécifiquement sur la gestion adaptative, à retrouver sur cette page (colonne de droite) :

- la notice de gestion 2013-2016
- la lettre spéciale visages de Camargue n°1 sur ce site (juin 2015)

Extrait du site :

http://www.tourduvalat.org/fr/newsletter/dossier_la_restauracion_des_etangs_et_marais_des_salins_de_camargue

« Les terrains aujourd'hui propriété du Conservatoire du littoral (Cdl) ont été endigués pour être convertis en salins au cours des années 1950 à 1970. Suite à ces aménagements, une partie des étangs

fut transformée en écosystème hypersalé, avec une faune aquatique restreinte à quelques espèces d'invertébrés adaptés à ces conditions extrêmes. Les apports d'eau salée sur les terres hautes entraînent la disparition de vastes surfaces de sansouïres, tout en créant des conditions attractives pour les oiseaux d'eau coloniaux. Avec la diminution globale de l'activité salicole à Salin de Giraud et son arrêt sur les sites acquis par le Cdl, et le démantèlement des stations de pompage par la Compagnie des Salins du Midi, le fonctionnement hydraulique global du site doit être entièrement reconsidéré. La circulation des eaux redevient entièrement gravitaire, avec des niveaux d'eau plus aléatoires. Les brèches se multiplient sur les secteurs soumis à l'érosion, rétablissant les échanges hydrauliques et biologiques entre la mer et une partie des étangs. Les conséquences de ces changements récents sont déjà visibles sur la faune et la flore, avec par exemple l'installation d'herbiers immergés de Zostère naine (*Zostera noltii*) et l'entrée de poissons migrateurs dans l'étang de Beauduc (par exemple l'anguille). Face à l'érosion intervenant sur une partie du littoral des anciens salins et en l'absence, sur ce site, d'enjeux socio-économiques impliquant une fixation artificielle et coûteuse du trait de côte dans sa position actuelle, se présente une opportunité rare en France de préserver, voire de renforcer le caractère sauvage du littoral. L'orientation retenue par la notice de gestion est donc d'accepter l'évolution à long terme du trait de côte, y compris dans les secteurs soumis à l'érosion naturelle. La protection des cordons dunaires contre les destructions par les véhicules et les activités touristiques sera une composante essentielle de cette gestion. A court terme, les actions proposées visent donc à limiter les impacts résultant de la fréquentation, à travers notamment la mise en place d'aires de stationnements aux entrées de plages, l'élaboration d'un plan de circulation réglementée, l'information des usagers, et la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place de transports en commun entre le village de Salin de Giraud et la plage de Piémanson. »

Remise de Prix

Le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes sera dévoilé à l'occasion du festival 'Refaisons le climat', évènement grand public à Montpellier le Samedi 26 septembre 2015. Cet évènement, labellisé COP21/Paris Climat 2015, est organisé par France Nature Environnement Languedoc-Roussillon et la ville de Montpellier, en parallèle d'évènements régionaux du même type sur d'autres territoires français (y compris outre mer). Détails sur <http://www.fne-languedoc-roussillon.fr/>

Lors de la conférence introductive 'Eau et littoral, ça chauffe en Méditerranée', M. Laurent Roy, Directeur général de l'agence de l'eau RMC invitera le lauréat à venir récupérer son prix sur scène et à présenter brièvement le projet et les enjeux de la gestion de ce site au regard des changements climatiques.

Le gain du lauréat

Le projet lauréat du Prix 2015 sera également valorisé lors de la COP21 sur le climat, au Bourget début décembre 2015. Selon des dates et modalités restant à préciser, les porteurs du projet lauréat seront invités à présenter leur projet et ses ambitions au sein du pavillon France-UICN pour la Nature et le Développement, dans l'Espace Génération Climat, attendant à la zone de négociation, mais ouvert au grand public. Cela pourrait prendre la forme d'une participation à une conférence-débat sur l'eau et le littoral, à une présentation du projet sur un stand (à l'oral et via des documents). Un dîner pourra également être organisé avec certaines personnalités.

COMMUNICATION

Ce Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015 vise à mettre en valeur et à diffuser, au niveau local et national, des actions exemplaires et innovantes réalisées par un acteur local sur un territoire lagunaire.

Les organisateurs du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015 mettront en œuvre des actions de communication telles que l'édition et la diffusion d'une **plaquette spécifique aux projets sélectionnés pour le choix du Prix**, un communiqué ou conférence de presse lors de la remise de prix, afin de promouvoir des articles ou annonces dans la presse écrite et audiovisuelle.

Les lauréats seront invités à se prévaloir de leur prix sur leurs supports de communication (site Internet, lettres d'information locales, panneaux...). Les lauréats ne devront pas communiquer sur leur sélection avant la remise de prix officielle.

Pour rappel, deux éditions de ce Prix ont eu lieu :

En 2011, remis au Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel, 34) pour son programme « Vert Demain » de réduction de l'usage des pesticides et engrais en milieu urbain :

<http://petitlien.fr/PrixPRLM2011>

En 2013, sur le thème de la culture et création artistique en territoire lagunaire, remis au Parc naturel régional de la Narbonnaise (11) pour les « Archives du Sensible » :

<http://petitlien.fr/PrixPRLM2013>

Pour tous renseignements complémentaires :

Virginie MAUCLERT, Coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes à la Tour du Valat

Tél : 04 90 97 29 67 / Courriel : mauclert@tourduvalat.org

Site web : <http://www.pole-lagunes.org/en-action/rencontres-du-reseau/rencontres-decideurs>

Structures organisatrices :



Aves le soutien technique ou financier :

Un réseau de Pôles-relais Zones Humides labellisés

Les Pôles-relais Zones Humides ont été initiés en 2001 à l'issue du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer ; tourbières. Depuis 2014, ils bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, et sont au cœur de l'actuel Plan national d'action pour les milieux humides.

Une gestion plus durable des lagunes méditerranéennes

Centre de ressources, outil permettant de catalyser les initiatives territoriales, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un dispositif innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Coordonné par la Tour du Valat en PACA, il s'appuie sur le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse pour être au plus près du terrain.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes encourage une gestion durable de ces milieux en apportant connaissances et conseils à l'ensemble des acteurs au moyen de diverses actions :

- Transfert de connaissances par le biais de son site Internet, sa Lettre des lagunes, ses bases de données bibliographique et annuaire en ligne,
- Organisation de journées d'échange entre les acteurs,
- Publication de guides et articles de vulgarisation,
- Actions de communication et de sensibilisation dont ce Prix fait partie.

Retrouvez toute l'actualité des lagunes sur :